

COTISATION 2021

Déclaration à effectuer au plus tard le 22/01/2022

1 CONNECTEZ-VOUS À VOTRE ESPACE ADHÉRENT

- Cliquez sur [Espace adhérent](#)
- Saisissez vos **identifiants de connexion** à savoir :
Nom utilisateur et mot de passe

-Nom d'utilisateur oublié ?

Demande auprès du Service relation adhérents par email : contact@ssti33.fr

-Mot de passe oublié ? [Cliquez ici](#)

Bienvenue



Input fields for username and password.

Connexion

Mot de passe oublié?

2 CLIQUEZ SUR L'ONGLET COTISATION

- Entreprise
- Salariés
- Planification
- Cotisation**
- Rapports
- Documents

3 EFFECTUEZ LA DÉCLARATION DE LA MASSE SALARIALE PLAFONNÉE TRANCHE A

Masse salariale plafonnée à la tranche A du PASS (Plafond Annuel de la Sécurité Sociale)

Le tableau « Statut 2021 à confirmer » reprend les effectifs déclarés en 2021.

Effectif déclaré en début d'année 2021

Adhérent	Categorie	Déclaration année 2021	Salariés effectifs 2021	
129.1	Entreprise Test	SI - Suivi individuel simple	30	35
Total			30	35

Ensemble des salariés ayant perçu un salaire au cours de l'année 2021 servant de base au calcul de la cotisation (non modifiable).

Masse salariale tranche A:

Nombre d'apprentis ou salariés saisonniers:

1- Saisissez votre masse salariale

2- Saisissez le nombre d'apprenti(s) le cas échéant

3- Validez

4- Confirmez

Confirmez-vous cette déclaration?

4- Confirmez

Buttons: Confirmer, Annuler

4 IMPRIMEZ LE BORDEREAU DE COTISATION AVANT DE SÉLECTIONNER LE MODE DE PAIEMENT



Cotisation	Nombre	Tarif	Total
Nombre d'apprentis ou salariés saisonniers	1.00	65.00 €	65.00 €
Contrôle cotisation PLANCHER: Nombre de salariés ayant perçus des salariés durant la totalité de l'année	1.00	76.00 €	76.00 €
Contrôle cotisation PLAFOND: Nombre de salariés ayant perçus des salariés durant la totalité de l'année	1.00	83.00 €	83.00 €
Montant des salariés bruts plafonnés déclarés à l'URSSAF (Tranche A) Sauf apprentis et saisonniers.	1 000 000.00 €	0.39 %	3 900.00 €
COTISATION HT			148.00 €
COTISATION TOTALE HT			148.00 €
ACCOMPTES HT A DEDUIRE			0.00 €
COTISATION HT RESTANT DUE			148.00 €
TVA (cotisation)%			29.60 €
MONTANT TTC A PAYER			177.60 €

Payment method: virement cheque carte bancaire

5

PROCÉDEZ AU PAIEMENT DU SOLDE DE LA COTISATION

Sélectionnez le mode de paiement :

- **CB** : vous êtes automatiquement dirigé sur le module bancaire pour procéder au paiement
- **Virement** : Téléchargement du RIB - Merci de préciser le n° d'adhérent dans le libellé de virement
- **Chèque** (à l'ordre du SSTI 33 en précisant le n° d'adhérent au dos du chèque)

6

TÉLÉCHARGEZ LA FACTURE ACQUITTÉE

Vous pourrez télécharger la facture acquittée, dans l'onglet **Documents/Factures**, à l'issue du délai de traitement de votre règlement par notre Service.

